

Séance ordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 13 mai 2013 à 20h00, à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Denis Gravel.

Serge Bédard – district #1
 Robert Kennedy – district #2
 Alexander Tomeo – district #3
 Robert Beauchamp – district #4
 Normand Clermont – district #5
 Marie-Claude Galland Prud'Homme – district #6

La directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Adoption du procès-verbal du 8 avril 2013
- 3.- Adoption des comptes à payer au 30 avril 2013

ADMINISTRATION

- 4.- États financiers comparatifs au 30 avril 2013/adoption
- 5.- Migration de la cartographie vers Jmap/approbation
- 6.- Comité d'Aide Alimentaire des Patriotes/demande d'aide financière
- 7.- La Classique des Maires/19^e édition du tournoi de golf/coquetel dinatoire
- 8.- École secondaire d'Oka/projet communautaire au Nicaragua/ramasse-bouteilles/autorisation

LOISIRS

- 9.- Liste des employés temporaires engagés pour la saison estivale 2013/adoption
- 10.- CLD de Deux-Montagnes/fonds d'initiatives de revitalisation/autorisation
- 11.- Politique de contribution financière aux sports fédérés et de l'athlète Élite de la Municipalité de Pointe-Calumet/modification relative à l'aide financière/adoption

VOIRIE

- 12.- Servitude de services – partie du lot 2 127 013/Bell Canada
- 13.- Travaux correctifs de drainage – 40^e Avenue (entre le boul. Proulx et le boul. de la Chapelle)/honoraires professionnels/surveillance des travaux/autorisation de paiement
- 14.- Travaux correctifs de drainage – 52^e Avenue (entre le boul. Proulx et la rue André-Soucy)/honoraires professionnels/surveillance des travaux/autorisation de paiement
- 15.- Travaux correctifs de drainage et pavage – Montée de la Baie (entre la rue André-Soucy et le boul. Proulx)/honoraires professionnels/réalisation des relevés topographiques/autorisation de paiement
- 16.- Travaux correctifs de drainage – rue Simonne, 38^e Rue et rue Aimé/honoraires professionnels/surveillance des travaux/autorisation de paiement

SÉCURITÉ

- 17.- Rapport annuel 2012/service des incendies/adoption
- 18.- Pompier à temps partiel/engagement

045

- 19.- Transfert de la centrale d'urgence 9-1-1/réaffectation du personnel civil
- 20.- Police régionale de Deux-Montagnes/prévisions budgétaires 2013/adoption

- 21.- Réponses aux questions de la séance précédente
- 22.- Période de questions
- 23.- Levée de la séance

13-05-085

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-05-086

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 AVRIL 2013

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QUE le procès-verbal du 8 avril 2013 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avant de procéder à la délibération et l'adoption de la résolution suivante, Monsieur le Maire Denis Gravel, déclare ses intérêts dans la quincaillerie Marcel Gravel Inc.. Il s'abstient de participer aux délibérations et au vote du paiement de factures en provenance de sa quincaillerie.

13-05-087

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 30 AVRIL 2013

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du fonds d'administration présentés sur la liste établie au 3 mai 2013 au montant de 124 662,42 \$. Les dépenses inscrites à la liste des paiements du 2 mai 2013 au montant de 380 640,04 \$ incluant les dépenses autorisées, en vertu du règlement 405-02, sont approuvées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-05-088

ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS AU 30 AVRIL 2013/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE conformément à l'article 176.4 du Code Municipal du Québec, les états financiers comparatifs au 30 avril 2013, soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-05-089

CONSIDÉRANT QUE la migration de notre cartographie vers une nouvelle plate-forme, soit vers Jmap, nous permettra d'y intégrer les différents services publics (lumières de rues, etc.);

CONSIDÉRANT QUE cet achat fait partie du programme triennal d'immobilisation pour 2013-2014-2015;

CONSIDÉRANT QUE cet achat représente une acquisition qui sera amortie sur cinq (5) ans selon la politique d'amortissement de la Municipalité de Pointe-Calumet;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet approuve les coûts totalisant 5 190,82 \$ reliés à la migration de notre cartographie vers Jmap. Cet achat est fait chez notre fournisseur informatique PG Solutions.

Cet achat sera assumé par le fonds de roulement et le terme de remboursement sera de trois (3) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-05-090

COMITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE DES PATRIOTES/DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

QU'UNE aide financière au montant de 200 \$ soit octroyé à l'organisme Le Comité d'Aide Alimentaire des Patriotes, afin de combler leurs besoins et de leur permettre de continuer leur mission de cueillette, transformation et distribution de nourriture aux personnes en situation de pauvreté.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES VOIES EXPRIMÉES

Cette proposition ne recevant pas l'unanimité de la part des membres du conseil, Marie-Claude G. Prud'Homme étant contre, cette résolution est donc adoptée sur division.

13-05-091

LA CLASSIQUE DES MAIRES/19^E ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF/COQUETEL DINATOIRE

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

D'ASSISTER au coquetel dinatoire de la 19^e édition du tournoi de golf de la Classique des Maires, le 30 mai 2013, au profit de la Fondation Drapeau et Deschambault, par l'achat d'un (1) billet au coût de 100 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-05-092 Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER les élèves de l'École secondaire d'Oka à faire du porte à porte sur le territoire de la Municipalité de Pointe-Calumet, samedi le 25 mai 2013, afin de ramasser des bouteilles vides, dans le cadre de leur campagne d'autofinancement pour un projet communautaire au Nicaragua.

ADOPTÉE À L' UNANIMITÉ

13-05-093 LISTE DES EMPLOYÉS TEMPORAIRES ENGAGÉS POUR LA SAISON ESTIVALE 2013/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE la liste des employés temporaires engagés pour la saison estivale 2013 soit adoptée, à savoir:

Employés temporaires syndiqués

Marc Lajoie	Aide préposé à la voirie, aux loisirs et à l'entretien, à compter du 6 mai 2013;
Raphael Imbeault	Aide préposé à la voirie, aux loisirs et à l'entretien, à compter du 6 mai 2013;
Claude Langlois	Préposé à la conciergerie, à compter du 6 mai 2013.

Employés étudiants et autres syndiqués

Coordonnatrice du camp de jour à compter du 10 juin 2013 :	Annie Prud'homme
Animateurs, à compter du 17 juin 2013 :	Virginie Diard Stéphanie Mayer Samantha Nunes Virginie Demers Sabrina Lauzon Eve St-Hilaire Mélodie Taillefer William Caissy Marquis Mélanie Plouffe Louis-Alexandre Guimond Maxime Lavallée Claudia Blanchette Cromer
Service de garde, à compter du 17 juin 2013 :	Marc-André Demers Blanche Marchand Marylou Tremblay Bianca Perreault
Responsable aquatique, à compter du 10 juin 2013 :	Chloé Morris

Assistante responsable aquatique, à compter du 10 juin 2013 :

Patricia L'Italien

Surveillant/sauveteur, à compter du 17 juin 2013 :

Jessyca Maisonneuve
Stéphanie Bouchard
Justine Pelland
Vicky Labelle
Éloïse Cusson

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-05-094

CLD DE DEUX-MONTAGNES/FONDS D'INITIATIVES DE REVITALISATION/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

QUE, Madame Chantal Pilon, directrice générale, soit autorisée à présenter, pour et au nom de la Municipalité de Pointe-Calumet, une demande d'aide financière, dans le cadre du Fonds d'initiatives de revitalisation du CLD de Deux-Montagnes et que les sommes reçues du CLD serviront exclusivement aux fins du projet déposé au CLD.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-05-095

POLITIQUE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AUX SPORTS FÉDÉRÉS ET DE L'ATHLÈTE ÉLITE DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-CALUMET /MODIFICATION RELATIVE À L'AIDE FINANCIÈRE/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QUE le point (¹) de l'article 1.2 de la politique de contribution financière aux sports fédérés et de l'Élite, adoptée le 12 novembre 2012 par le conseil municipal, soit modifié comme suit :

¹ *Lorsque la municipalité a un protocole d'entente en vigueur avec une ville, et que la municipalité assume tous les frais de partage des ressources, aucun remboursement n'est remis. Sans s'y restreindre, ça inclut le football, le soccer, le patinage artistique, le baseball et le hockey.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-05-096

SERVITUDE DE SERVICES – PARTIE DU LOT 2 127 013/BELL CANADA

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

QUE le Conseil municipal de Pointe-Calumet autorise la création d'une servitude pour le boîtier CSP, en faveur de Bell Canada, sur une partie du lot 2 127 013 du cadastre du Québec et selon les dimensions de 3 mètres par 2 mètres, montrées sur le croquis préliminaire préparé par la firme Netricom, en date du 30 avril 2013;

QUE le directeur des services municipaux, M. Guy Simoneau, soit autorisé à accepter le plan final indiquant les travaux à exécuter.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat à intervenir.

Tous les frais reliés à cette transaction sont à la charge de Bell Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-05-097

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 40^E AVENUE (ENTRE LE BOUL. PROULX ET LE BOUL. DE LA CHAPELLE)/HONORAIRES PROFESSIONNELS/SURVEILLANCE DES TRAVAUX/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Normand Clermont

D'AUTORISER le paiement au montant de 1 034,78 \$ (taxes incluses), à la firme Ingemax Inc., lequel représente les honoraires professionnels pour la surveillance des travaux, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – 40^e Avenue (entre le boul. Proulx et le boul. de la Chapelle) (facture # 2196).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-05-098

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 52^E AVENUE (ENTRE LE BOUL. PROULX ET LA RUE ANDRÉ-SOUCY)/HONORAIRES PROFESSIONNELS/SURVEILLANCE DES TRAVAUX/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER le paiement au montant de 948,54 \$ (taxes incluses), à la firme Ingemax Inc., lequel représente les honoraires professionnels pour la surveillance des travaux, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – 52^e Avenue (entre le boul. Proulx et la rue André-Soucy) (facture # 2197).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-05-099

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE ET PAVAGE – MONTÉE DE LA BAIE (ENTRE LA RUE ANDRÉ-SOUCY ET LE BOUL. PROULX)/HONORAIRES PROFESSIONNELS/RÉALISATION DES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

D'AUTORISER le paiement au montant de 1 437,19 \$ (taxes incluses), à la firme Ingemax Inc., lequel représente les honoraires professionnels pour la réalisation des relevés topographiques, dans le cadre des travaux correctifs de drainage et pavage – Montée de la Baie (entre la rue André-Soucy et le boul. Proulx) (facture # 2185).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – RUE SIMONNE, 38^E RUE ET RUE AIMÉ/HONORAIRES PROFESSIONNELS/SURVEILLANCE DES TRAVAUX/AUTORISATION DE PAIEMENT

13-05-100

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

D'AUTORISER le paiement au montant de 1 235,98 \$ (taxes incluses), à la firme Ingemax Inc., lequel représente les honoraires professionnels pour la surveillance des travaux, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – rue Simonne, 38^e Rue et rue Aimé (facture # 2035).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORT ANNUEL 2012/SERVICE DES INCENDIES/ADOPTION

13-05-101

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

D'ADOPTER le rapport annuel 2012 du Service de prévention des incendies de Pointe-Calumet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POMPIER À TEMPS PARTIEL/ENGAGEMENT

13-05-102

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

QUE le conseil municipal autorise l'engagement de Monsieur Dominic Bellerive, effectif le 2 mai 2013, au poste de pompier à temps partiel pour le service des incendies de la municipalité.

Ce pompier est assujetti à une période probatoire d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-05-103

TRANSFERT DE LA CENTRALE D'URGENCE 9-1-1/RÉAFFECTATION DU PERSONNEL CIVIL

CONSIDÉRANT QUE le transfert de la centrale d'urgence 9-1-1 de Deux-Montagnes à Saint-Eustache représente des économies substantielles pour notre population ;

CONSIDÉRANT QUE toutes les parties à l'entente intermunicipale relative à la Police régionale de Deux-Montagnes sont d'accord pour effectuer le transfert de la centrale d'urgence 9-1-1 à Saint-Eustache ;

CONSIDÉRANT QUE cette situation engendre des modifications au sein du personnel civil à l'emploi de la Police régionale de Deux-Montagnes ;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une abolition d'un service offert par la Ville de Deux-Montagnes via l'entente intermunicipale relative à la Police régionale de Deux-Montagnes soit, le service de la centrale d'urgence 9-1-1 ;

051

CONSIDÉRANT QUE dans ces circonstances, il y a lieu de s'en remettre au paragraphe 7 de l'entente intermunicipale relative à la Police régionale de Deux-Montagnes intitulé « Maintien des services et affectation du personnel » ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

DE demander à la Ville de Deux-Montagnes, de procéder à la réaffectation du personnel civil affecté à la centrale d'urgence 9-1-1 ;

D'APPLIQUER les règles établies à l'article 7 de l'entente intermunicipale relative à la Police régionale de Deux-Montagnes quant au personnel civil embauché après l'adhésion de la Municipalité de Pointe-Calumet à ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-05-104

POLICE RÉGIONALE DE DEUX-MONTAGNES/PRÉVISIONS BUDGÉ-
TAIRES 2013/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet adopte, pour l'exercice financier 2013 de la Police régionale de Deux-Montagnes, le budget au montant de 9 618 422 \$ incluant les frais d'administration et réparti selon l'entente en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

PÉRIODE DE QUESTIONS

13-05-105

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QU'À 8h23, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENIS GRAVEL, maire

CHANTAL PILON, directrice générale